



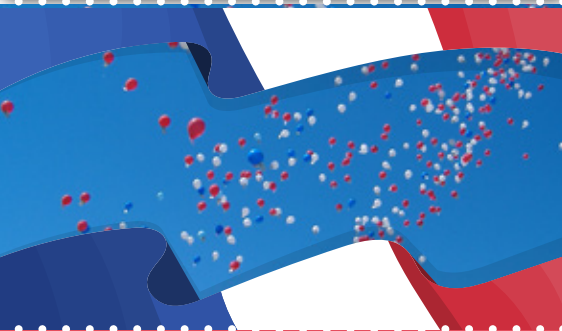
S'Moder Blättel

Chers concitoyens,

Nous voilà de retour avec la deuxième édition du bulletin « S'Moder Blättel ».

Projets, actualités et autres informations utiles concernant notre commune. Vous trouverez tout ceci dans ce nouveau numéro.

L'équipe municipale



Festivités du 14 juillet

Suite aux directives de la Préfecture, la cérémonie du 14 juillet n'aura pas lieu cette année dans notre commune.



« Maibaum »,

une tradition perpétuée

L'une des connotations et symboliques du « Maibaum » qui est de tradition sur notre village consiste à ériger, suite à l'élection du premier magistrat de la commune, un sapin ébranché auquel on ne conserve que la cime.

D'antan cela permettait notamment de faire savoir à la population qu'un nouveau maire avait été élu et d'indiquer son domicile.

C'est ainsi qu'a été dressé, dans la nuit du 25 mai, devant la maison de Bénédicte Klöpfer, un « Maibaum » d'une hauteur de 9 mètres orné des blasons de Rountzenheim-Auenheim, de deux couronnes à fanions, de guirlandes bleues, blanches, rouges et en sa pointe du drapeau tricolore.



Madame Doul

Après 6 années scolaires, la directrice de l'école élémentaire Madame Héléna Doul part pour suivre son mari gendarme muté en Martinique.

Ces années auprès des élèves de CM2 et de CM1 ont été un plaisir pour cette enseignante très impliquée dans son métier. Tout au long des années scolaires, les thématiques des univers d'Harry Potter, des chauves souris ou des supers héros ont accompagné les enfants dans leurs apprentissages.

C'est entourée d'une équipe d'enseignantes engagées, que la directrice a pu proposer à toute l'école de partir en voyage scolaire en Bretagne. Tout au long de ces années, les enseignantes ont eu à cœur de préparer des projets communs à tous les élèves.

Madame Doul a apprécié de travailler dans notre école car c'est une ambiance familiale très plaisante. Les gens de notre commune sont avenants.

Nous lui souhaitons une belle aventure et de nouveaux projets pour ses futurs élèves.



Solidarité et fraternité contre le COVID 19



Plusieurs actions collectives, à l'initiative de la municipalité, ont été menées durant la crise sanitaire et ont permis d'illustrer un élan de solidarité, de fraternité et d'union des citoyens dans la lutte contre le COVID 19, ou ses conséquences.

C'est via la page Facebook « Solidarité Rountzenheim – Auenheim » qu'un grand nombre d'actions a vu le jour.



La toiture de l'église, endommagée par les récentes tempêtes hivernales et les gros coups de vent essuyés au début du printemps, a bénéficié d'une donation de tuiles par un citoyen du village. En effet, les tuiles commandées par la municipalité n'avaient pu être livrées à temps en raison de la crise sanitaire.

Dans ce même contexte, la solidarité des citoyens du village s'est clairement exprimée.

Fin avril, une vingtaine de personnes bénévoles de la commune s'est mobilisée à l'espace Vauban mis à disposition par la municipalité pour préparer la confection de 1600 masques.

Coachées et conseillées par les professionnelles Corinne et Régine, les petites mains habiles se sont affairées pour préparer les coupons de tissus divers et variés, glanés et collectés chez les habitants ou payés par le CCAS de la commune, avant de les emporter chez elles pour y réaliser les coutures finales.

Les masques ont ensuite été distribués aux habitants du village. Ils complètent les dotations du département, de la Communauté de Communes du Pays Rhénan et du RIEOM.



La période de confinement que nous avons vécue a aussi vu bon nombre d'actions et d'initiatives personnelles ou collectives émerger.

Un restaurateur local a généreusement offert des pizzas.

Afin d'offrir un service de proximité et d'éviter les déplacements, un marché provisoire éphémère a proposé la vente de produits maraichers et fruitiers jusqu'en fin mai. Des producteurs locaux ont aussi assuré des livraisons à domicile.

Aussi, quelques élèves des écoles maternelle et primaire ont transmis des dessins sur la page Facebook pour partager leurs ressentis et pensées aux infirmières en 1^{ère} ligne du front médical et aux personnes âgées. Ces dessins ont ensuite été déposés à l'Ehpad de Soufflenheim.

La solidarité a également été illustrée par des actions individuelles de portage de courses, grâce notamment aux réseaux sociaux qui ont réuni près de 400 personnes du village, et par le bouche à oreille.

De beaux exemples de chaînes de solidarité qui permettent de se sentir un peu moins isolé.



Une salle du Conseil renouvelée !

La salle de réunion, dans la Mairie principale, avait besoin d'un rafraîchissement et d'une optimisation de l'espace.

Après une mise en peinture des murs, cette pièce a connu quelques aménagements. Elle se veut donc maintenant, élégante et pratique, grâce à du nouveau mobilier et à un nouvel écran de projection facilitant le partage des informations lors des réunions.



Salle du Conseil



Petite salle Vauban

Le périscolaire vu de l'intérieur



École

A la rentrée scolaire, la maternelle conserve ses trois classes et pourra ainsi proposer un accueil confortable aux enfants.

L'élémentaire voit enfin la création de la 5^{ème} classe se concrétiser, pour le bien-être des élèves qui auront ainsi des classes moins chargées.

Cette 5^{ème} classe s'installera au foyer protestant car il n'y a plus de salle disponible à l'école. L'équipe enseignante et les élus remercient le conseil presbytéral pour leur soutien.

Fleurissement

En raison des circonstances exceptionnelles de ces derniers mois, la cérémonie de remise des prix pour le concours du fleurissement 2019 n'a pas eu lieu. Toutefois, afin de récompenser les participants, un bon d'achat a été remis à chacun en fonction du classement établi par le jury qui s'était déplacé courant juillet 2019.

Dans le palmarès de tête, la première place revient à Mme HEINTZ Martine.

À la deuxième place, nous avons ex-æquo : Mme GENTNER Jeanine et Mme REFF Lucie. La troisième place revient à Mme WACKER Madeleine

Félicitations aux vingt-six lauréats.

Pour la session 2020, les inscriptions ont eu lieu. A vos râteaux, pelles et autres arrosoirs...

Nos ouvriers communaux ont fait preuve d'imagination et c'est avec un certain talent qu'ils ont mis en valeur le mobilier et autres pièces de décoration récupérés auprès de nos habitants, en les intégrant dans des décors floraux.

La commune remercie les généreux donateurs.

D'autre part, dans un souci écologique et économique, la tonte différenciée sera pratiquée à certains endroits de notre commune : les abords du terrain de football, l'extension du cimetière, un terrain rue de la Moder ainsi qu'au hangar municipal d'Auenheim.

Bel été fleuri à tous !!



1^{er} prix - HEINTZ Martine



2^{ème} prix ex-æquo - GENTNER Jeanine



2^{ème} prix ex-æquo - REFF Lucie



3^{ème} prix - WACKER Madeleine



Ateliers municipaux

Depuis la création de la commune nouvelle, les quatre ouvriers municipaux travaillent ensemble à l'entretien des espaces verts et aux travaux de maintenance sur tout le territoire de la commune.

Suite aux premiers temps d'organisation et d'observation, il s'avère nécessaire de créer un vrai atelier communal.

En effet, le garage situé sous la mairie d'Auenheim est trop exigu et l'atelier communal rue Neuve n'est pas adapté. Il comporte certes un bel espace mais les conditions d'hygiène et de travail en période hivernale ne sont pas adéquates.

Fin 2019, la commune avait mandaté un architecte pour réaliser une première étude technique et financière.

Le projet, validé par le nouveau conseil municipal, consiste à créer des bureaux, des sanitaires et une zone de travail chauffée dans la partie avant du bâtiment. La partie arrière restera en l'état pour accueillir le matériel et les véhicules, en complément du hangar communal « le Dreschschopf » près de la Moder.

Une partie des travaux sera réalisée par les ouvriers communaux, et une subvention sera demandée auprès de l'ADEME dans le cadre de la rénovation énergétique de ce bâtiment.



Travaux rue du Chemin de fer

Les travaux concernant la 3^{ème} et dernière tranche de la rue du Chemin de fer ont été terminés au courant du premier semestre.



Avant les travaux



Pendant les travaux

Après les travaux



Zone de Loisirs du Staedly.

La Zone de Loisirs du Staedly a rouvert ses portes le 12 juin dernier pour la partie camping et le 17 juin pour la zone de baignade avec surveillance.

En juillet et août, les horaires d'ouverture de la baignade sont de 13h à 19h les lundis, mardis, jeudis et vendredis et de 11h à 19h les mercredis, weekends et jours fériés.

Les mesures sanitaires ont été mises en place pour assurer la sécurité des clients. Le nettoyage est réalisé avec des produits virucides de façon renforcée dans toutes les parties communes ainsi que dans les locatifs. Le port du masque sera obligatoire dès lors que la distanciation ne sera pas possible. De façon générale, il est demandé à la clientèle de respecter les 1.5 mètres de distance. Il est rappelé que les groupes sont limités à 10 personnes maximum, y compris dans la zone de baignade. Les règles d'hygiène devront être observées par le public. La prudence reste de mise.

Cette année, à partir du mois de juillet, de nouveaux hébergements insolites font leur apparition : 6 pods, des huttes au toit arrondi. À mi-chemin entre la cabane dans les arbres et un petit chalet,



ces habitations tout en bois construites sur pilotis s'intègrent tout à fait dans le paysage. Équipé d'une salle d'eau et d'une kitchenette, l'espace de 15 mètres carrés peut accueillir 2 à 4 personnes.

Dans le but de renforcer l'attractivité du territoire et conçus pour une clientèle de passage, ces équipements seront complétés au cours de la saison par des garages à vélos sécurisés.

Toutes les informations se trouvent dans la nouvelle brochure du camping et sont consultables sur le site :

www.camping-paysrhenan.fr .

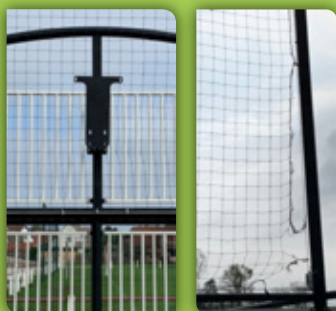
Renseignements au 03 88 86 42 18.

City stade et aire de jeux rue des Pinsons

Les travaux de rénovation du city stade (paniers de basket-ball, filets, réfection du sol...) ainsi que de l'aire de jeux rue des Pinsons (balançoire, sol...) sont achevés.

En période propice, quelques arbres seront plantés sur l'aire de jeux rue des Pinsons afin de pouvoir bénéficier d'endroits ombragés.

Quelques images :



City stade
avant travaux



City stade après travaux



Aire de jeux avant travaux



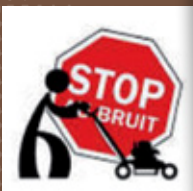
Aire de jeux après travaux

Civisme

Réduire
le stationnement
gênant



Le bruit
casse vos
oreilles ?



La rue
n'est pas
une poubelle

en dehors des espaces sanitaires canins

je ramasse, c'est évident



Trop souvent dans les rues de notre village, certaines voitures sont garées sur les trottoirs ou en dehors des places autorisées.

Ces véhicules sont gênants mais surtout très dangereux pour les poussettes et personnes à mobilité réduite, les obligeant à se déplacer sur la route et à se mettre en péril, pour contourner ces obstacles. Pour le bien-être de tous, pensez à vous garer uniquement aux endroits autorisés !



Pour la tranquillité de tous, nous vous rappelons que les bruits inutiles, désinvoltes, agressifs... ne peuvent être tolérés qu'aux horaires stipulés dans l'arrêté municipal du 07 Août 2019, c'est-à-dire : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 20h le samedi de 8h à 12h et de 13h à 19h

Le bruit excessif, par sa durée, sa répétition et son intensité, est strictement interdit le dimanche et jours fériés.

Très régulièrement nous constatons, ou nos concitoyens signalent avec virulence, la présence de débris ou autres déjections sur la voie publique.

Si ce phénomène n'est pas nouveau il devient cependant de plus en plus pesant. Même dus à un nombre très limité d'individus peu scrupuleux, trottoirs souillés, plantations dégradées par l'urine, bas côtés encombrés de débris divers ne font pas vraiment honneur au village ni à ses habitants.

Nous restons persuadés qu'une très grande majorité de nos concitoyens est consciente de la valeur de leur environnement et tiennent à en préserver la qualité.

Nous pensons aussi que les vrais amis des bêtes font quotidiennement de leur mieux pour que leur chien ne soit pas considéré comme une nuisance, mais reconnu comme le compagnon fidèle et dévoué qu'il a toujours été.

Ce problème récurrent tend à dégrader nos relations voire même à envenimer quelquefois la situation.

L'article R 633-6 précise que l'abandon sur la voie publique d'ordures, de déchets, de déjections, de matériaux, de liquides insalubres ou de tout autre objet de quelque nature qu'il soit, expose le contrevenant à une contravention de 3^e catégorie assortie d'une amende de 450€.

PETITE NOTE POSITIVE

Après les turbulences du printemps,

Prenons le temps

Écoutons le vent dans les feuilles des arbres, il chante

Écoutons aussi ce même vent qui effleure notre peau, il nous caresse

Sentons les parfums que dégagent nos fleurs, fruits, légumes, arbustes et arbres

Sentons aussi le soleil nous réchauffer, de la tête aux pieds jusqu'au fond de nous-même

Regardons le ciel et les hirondelles voler

Regardons aussi les nuages, imaginons ce qu'ils représentent

Laissons-nous happer par le gazouillis des oiseaux, si mélodieux

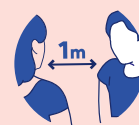
Et aussi par le rire d'enfants, ils nous rendent heureux

Avançons, la route s'ouvre à nous...

"BLIEWE G'SÜND ÛN MÜNTER"



PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000

(appel gratuit)

HEURES D'OUVERTURE SPÉCIFIQUES COVID

MAIRIE PRINCIPALE :

1 rue de la Mairie

Lundi : 14h à 18h

Jeudi : 15h à 19h

Samedi : sur rendez-vous

☎ 03 88 86 40 21

MAIRIE ANNEXE :

rue Principale

Mercredi : 16h à 18h

Samedi : sur rendez-vous

☎ 03 88 86 40 07

mairie @routzenheim-auenheim.fr
www.routzenheim-auenheim.fr

Responsable de la publication : Bénédicte Klöpfer
Crédit photo : Mairie de Routzenheim-Auenheim
Conception, graphisme et impression :
IMPRIMERIE MODERN'GRAPHIC - Soufflenheim
Tél. 03 88 05 78 45 - Dépôt légal : Juillet 2020

Très bel été à tous!

